

EDUCATION
DOSSIER DE PRESSE

**CAROLE DELGA INAUGURE LE NOUVEAU LYCÉE
MARTIN MALVY**

Mardi 1^{er} septembre 2020 - Cazères (31)



Sommaire

EDITO DE CAROLE DELGA	04
À CAZÈRES, LA RÉGION OUVRE UN LYCÉE NEUF, DE PROXIMITÉ ET À ENERGIE POSITIVE	05
UNE OFFRE DE FORMATION POLYVALENTE, EN LIEN AVEC L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE DU TERRITOIRE	09
GRÂCE À LA CARTE JEUNE, UNE RENTRÉE PLUS SIMPLE ET MOINS CHÈRE	10
LA RÉGION INVESTIT POUR OFFRIR AUX JEUNES DES CONDITIONS D'ÉTUDES OPTIMALES	11



© Grollier Philippe - Région Occitanie

L'ouverture du lycée Martin Malvy est un grand jour pour tous les habitants de notre territoire, en particulier pour nos jeunes qui y feront leur toute première rentrée. Je tiens à féliciter

les équipes qui ont permis d'achever la construction du lycée dans les temps, malgré les difficultés liées au confinement et aux mesures imposées par la crise sanitaire. Grâce à la mobilisation de tous, les délais sont tenus ! Pour les élèves et leur famille, ce nouveau lycée est gage d'un gain de qualité de vie et de pouvoir d'achat, grâce notamment à la réduction des temps de transport quotidiens qu'enduraient jusqu'à présent de nombreux jeunes.

Les ambitions que nous nous étions fixées, aussi bien en termes architectural, environnemental, qu'énergétique, sont atteintes. Lycée à énergie positive, il est entièrement autonome et s'intègre pleinement et harmonieusement à son environnement.

“ Ouvert sur la ville et connecté à l'activité économique locale, cet établissement moderne et de proximité a vocation à devenir un emblème du territoire ”

Ouvert sur la ville et connecté à l'activité économique locale, cet établissement moderne et de proximité a vocation à devenir un emblème du territoire. J'ai souhaité en effet que l'offre de formation, avec des filières d'enseignement

général, technologique et professionnelle, permette de répondre aux besoins en compétences de nos entreprises et de former nos jeunes à des métiers qui recrutent près de chez eux.

Avec ce nouveau lycée ici, à Cazères, la Région agit concrètement en faveur du développement du territoire

et garantit aux jeunes des conditions d'études optimales.

Dans le contexte exceptionnel que nous connaissons, garantir une rentrée sereine et solidaire est plus que jamais notre priorité. La Région répond présent avec de nouvelles mesures en faveur du pouvoir d'achat via la Carte Jeune, qui permet aux familles de réaliser 400€ d'économies par an, et la distribution de masques gratuits pour tous les lycéen.nes et apprenti.es.

Carole Delga
Présidente de la Région
Occitanie/ Pyrénées-Méditerranée

À CAZÈRES, LA RÉGION OUVRE UN LYCÉE NEUF, DE PROXIMITÉ ET À ÉNERGIE POSITIVE

Fin 2018, la Région lançait la construction du futur lycée de Cazères. Aujourd'hui, après 1 an et demi de travaux et malgré les contraintes exceptionnelles liées à l'épidémie de Covid 19 qui ont pesé sur le chantier, le nouveau lycée Martin Malvy ouvre ses portes à ses premiers élèves.

Il accueille dès cette rentrée 305 élèves de seconde et pourra à terme en accueillir 1200. Si le lycée a pu ouvrir dans les délais prévus, les travaux retardés par le confinement seront rattrapés et définitivement achevés d'ici la fin de l'année (voir encadré page 4).

L'ouverture du lycée de Cazères va désormais permettre de diminuer la pression démographique sur le secteur Sud toulousain et, plus largement, sur l'axe autoroutier entre Muret et Saint-Gaudens. L'absence de lycée de proximité entre ces deux communes, distantes de 73 km, astreignait en effet des centaines de lycéens à effectuer quotidiennement de longs temps de transports.

La construction de cet établissement neuf a été financée à 100% par la Région Occitanie, pour un montant total de **40 M€**, et menée par le cabinet d'architecture toulousain Séquences. D'une surface de plus de 15 000m², situé en cœur de ville sur un terrain de 4 hectares, le lycée compte :

- Un externat (salles de classe), les locaux de l'administration, des ateliers techniques
- Un internat de 100 places
- Un service de restauration permettant de servir 1100 repas
- Un plateau sportif pour la pratique du hand et du basket
- 8 logements de fonction

La création du lycée est complétée par des aménagements réalisés par :

- La commune de Cazères : don du terrain à la Région pour un euro symbolique
- La communauté de communes Coeur de Garonne : construction d'un gymnase (en cours)

Le développement des déplacements doux (piétons, vélos...) est privilégié et un chemin piétonnier sécurisé est en cours d'aménagement pour relier le lycée à la gare SNCF située à proximité.



Lecarpentier Lydie - Région Occitanie / Arch. Séquences

Un chantier réalisé dans des conditions exceptionnelles

La crise sanitaire et le confinement liés à l'épidémie de Covid-19 ont conduit à l'arrêt du chantier le 17 mars 2020. Une réorganisation du phasage des travaux a été effectuée afin de permettre une reprise dès le 27 avril 2020 et le maintien de l'ouverture du lycée en septembre 2020. Des dispositions spécifiques ont été mises en place pour faire respecter des mesures d'hygiène et de distanciation sociale sur le chantier : port du masque obligatoire, mesures de désinfection régulières des sanitaires et vestiaires, ajout de points d'eau extérieurs, etc. Malgré ces contraintes, et grâce à la mobilisation exceptionnelle de tous les acteurs de la construction (équipe de maîtrise d'œuvre, entreprises) les délais ont pu être tenus et l'ensemble des bâtiments livrés à l'exception de la restauration et de l'internat qui seront achevés d'ici la fin de l'année. A la rentrée les repas seront livrés au lycée par le collège voisin et les 3 élèves internes inscrits logés au lycée Charles de Gaulle à Muret.



© Lydie Lecarpentier - Région Occitanie / Arch.Séquences

Les dates clés du chantier

- ▶ **Décembre 2018** : démarrage des travaux
- ▶ **17 mars 2020** : interruption du chantier due au confinement
- ▶ **27 avril 2020** : reprise du chantier en phase de confinement avec mises en place de mesures d'hygiène et de distanciation sociale
- ▶ **Été 2020** : installation du mobilier et des équipements
- ▶ **Septembre 2020** : ouverture du lycée

1497 ARBRES PLANTÉS À L'AUTOMNE

1497, c'est le nombre d'arbres qui seront plantés dans l'enceinte du lycée Martin Malvy à l'automne dans le cadre du plan « Arbre et carbone vivant ». Initié par la Région, ce plan vise à atténuer le changement climatique et restaurer la biodiversité à travers la plantation d'arbres sur l'ensemble du territoire et notamment dans les lycées.

LE CHIFFRE **Plus de 90 % des entreprises** qui sont intervenues sur le chantier sont des entreprises d'Occitanie.

Des clauses d'insertion pour favoriser l'emploi :

Afin de promouvoir l'emploi et combattre l'exclusion, la Région a prévu dans le marché des entreprises impliquées dans la construction du lycée, une clause obligatoire d'insertion par l'activité économique. Cette clause oblige les entreprises à mettre en place une action d'insertion qui permette l'accès ou le retour à l'emploi de personnes rencontrant des difficultés sociales ou professionnelles particulières.

Près de 18 000 heures d'insertion ont ainsi été mises en œuvre sur ce chantier.

MARTIN MALVY, SYMBOLE D'UN TERRITOIRE ET D'UN ENGAGEMENT

Martin Malvy, né le 24 février 1936 à Paris, est un journaliste et homme politique français. Ancien ministre du gouvernement français, il fut président de la région Midi-Pyrénées de mars 1998 au 31 décembre 2015.

Il est le petit-fils de Louis Malvy, ministre de l'Intérieur durant la Première Guerre mondiale, et l'arrière-petit-fils de Charles de Verninac, sénateur. Après avoir passé ses études secondaires au Lycée Gambetta de Cahors, il entra à la faculté de droit de Toulouse où il passa une licence. À partir de 1960 et jusqu'en 1977, il fut journaliste à Sud-Ouest, la Nouvelle République du Centre-Ouest et la Dépêche du Midi.

Le 12 janvier 2012, il est nommé par Jean-Pierre Bel à la commission de surveillance de la Caisse des dépôts et consignations.

Mandats locaux :

- 1970 - 2001 : conseiller général du Lot (élu dans le canton de Vayrac)
- 1972 - 1977 : vice-président du conseil général du Lot
- 1977 - 2001 : maire de Figeac
- 1996 - 2015 : conseiller régional de Midi-Pyrénées
- 1998 - 2015 : Président du conseil régional de Midi-Pyrénées
- 2014 - 2018 : Président du Grand Figeac
- Adjoint au maire de Figeac depuis 2001

Fonctions parlementaires :

- 1978 - 1984 ; 1986 - 1992 et de 1993 à 1998 : député PS du Lot
- 1978 - 1981 : rapporteur du Budget de la consommation à l'Assemblée nationale
- 1981 - 1984 : rapporteur du Budget de l'Agriculture
- 1981 - 1983 : vice-président de l'Assemblée nationale
- 1988 : rapporteur de la commission des Finances pour les affaires européennes
- 1989 - 1992 : président du Conseil supérieur de l'électricité et du gaz
- 1984 : président de la délégation chargée des problèmes d'information sur l'Assemblée et Président du Comité consultatif de l'utilisation de l'énergie
- 1993 - 1995 : président du groupe socialiste de l'Assemblée Nationale

Fonctions ministérielles :

- 1984 - 1986 : secrétaire d'État auprès du ministre du Redéploiement industriel et du Commerce extérieur, chargé de l'énergie
- 1992 : secrétaire d'État aux Relations avec le Parlement auprès du Premier ministre, Porte-parole du gouvernement
- 1992 - 1993 : ministre du Budget



© Perset Arthur - Région Occitanie

► UN LYCÉE À ÉNERGIE POSITIVE ET ENTIÈREMENT AUTONOME

Avec l'objectif de devenir la 1^{ère} Région européenne à énergie positive d'ici 2050, la Région Occitanie a souhaité faire de chacun de ses nouveaux lycées, des établissements exemplaires en matière d'efficacité énergétique et de respect de l'environnement. Ainsi, tous les nouveaux lycées ouverts par la Région depuis 2016 sont à énergie positive.

A Cazères, la Région s'est fixée comme ambition de concevoir **un établissement entièrement autonome en chauffage**. L'objectif sera atteint grâce :

- Aux **1900 m² de panneaux photovoltaïques** installés pour la production d'électricité
- Une alimentation en chaleur assurée par un **réseau de géothermie** composé de 44 sondes de 150 mètres de profondeur

L'exemplarité énergétique du bâtiment est également garantie par :

- Le recours important à des **matériaux biosourcés** (19.5 kg/m²)
- Un **système de ventilation** assuré par des centrales de traitement d'air double flux
- Une conception favorisant au maximum **l'éclairage naturel**. L'éclairage artificiel sera assuré par des **éclairages LED munis de détecteurs de présence** engendrant une faible consommation.



© Lydie Lecarpentier - Région Occitanie

► UN « LYCÉE NUMÉRIQUE » : TOUS LES ÉLÈVES DOTÉS GRATUITEMENT DE LORDI PAR LA RÉGION DÈS CETTE RENTRÉE

Tous les élèves de seconde entrant au lycée Martin Malvy cette année seront équipés gratuitement, par la Région, d'un ordinateur portable, loRdi. En 2017, la Région avait lancé, en partenariat avec le Rectorat, le label « Lycée numérique » pour encourager les lycées dans le développement de l'usage du numérique en classe. L'objectif étant à la fois de réduire les inégalités dans l'accès et la maîtrise du numérique, et de répondre aux défis liés à la révolution digitale. Carole Delga avait alors fixé un cap clair : que d'ici 2021, l'intégralité des établissements publics de la région soient labellisés. En cette rentrée 2020, soit un an avant l'échéance fixée, c'est désormais chose faite puisque 100 % des lycées publics de la région, dont le lycée de Cazères, sont désormais labellisés permettant ainsi à l'ensemble des élèves de la région entrant en seconde de bénéficier gratuitement d'un ordinateur loRdi.

UNE OFFRE DE FORMATION POLYVALENTE, EN LIEN AVEC L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE DU TERRITOIRE

Tout en proposant des places de formation dans les voies générale et technologique, l'offre de formation du lycée Martin Malvy permettra de répondre aux besoins du territoire avec des formations professionnelles en lien direct avec les activités économiques locales.

Le lycée Martin Malvy a notamment vocation à devenir le lycée de référence au niveau régional dans le **domaine de l'artisanat d'art**. Son implantation dans le Comminges, berceau des arts du feu, lui permettra d'assurer l'accueil d'un public mixte – lycéens en voie professionnelle et apprentis – et de nouer des partenariats avec la Chambre des Métiers et l'École supérieure d'art des Pyrénées – Pau – Tarbes.

► L'offre de formation :

- A cette rentrée :

Filières d'enseignement général et technologique

Cycle professionnel : Cap céramique avec 2 spécialités ouvertes en 2020 : « Tourneur » et « Décorateur »

- Dans les prochaines années, l'offre de formation sera étoffée avec notamment l'ouverture d'une 3^{ème} spécialité du CAP céramique (mouleur) et d'un Brevet des métiers d'art (BMA) « Céramique »

Les élèves résidants dans 65 communes alentours seront affectés au lycée de Cazères. La définition de la carte scolaire a été réalisée en étroite collaboration avec les services du Rectorat avec pour objectif :

- De diminuer notablement les temps de transports des lycéen.nes des communes situées au Sud de Muret (notamment Carbonne, Rieux-Volvestre et Le Fousseret) et au Nord de l'Ariège ;
- De diminuer les effectifs des lycées de Muret ayant atteint leur capacité maximale et ainsi offrir à leurs élèves de meilleures conditions d'accueil et d'apprentissage.



© Lecarpentier Lydie - Région Occitanie

GRÂCE À LA CARTE JEUNE, UNE RENTRÉE PLUS SIMPLE ET MOINS CHÈRE

Support numérique regroupant l'ensemble des aides de la Région dédiées aux lycéen.nes, la Carte Jeune représente en moyenne chaque année **400 € d'économies** pour les familles grâce à :

- La gratuité des manuels scolaires
- La gratuité du premier équipement professionnel
- loRdi, ordinateur portable individuel pour les élèves entrant en seconde : gratuité pour les élèves des 224 lycées labellisés « Lycée numérique » ou bénéficiant de l'allocation de rentrée scolaire ou aide de 80 ou 200 €, en fonction des ressources, pour les familles aux revenus plus élevés
- Une aide à la lecture de 20 €
- L'aide à l'achat d'une licence sportive (UNSS) de 15 €
- Nouveau : des « bons plans », avec la gratuité ou des réductions sur des loisirs touristiques, culturels ou sportifs

► Mesures sanitaires : la Région fournit des masques gratuits à chaque lycéen.ne et apprenti.e

La rentrée se déroule cette année dans un contexte sanitaire exceptionnel. Afin de protéger les jeunes, et de soutenir l'effort des familles pour équiper leurs enfants, la Région fournit à chaque lycéen.ne des lycées publics et privés d'Occitanie, ainsi qu'aux apprenti.es, deux masques textiles lavables, renouvelables tous les mois si nécessaire et en fonction de la situation sanitaire.



Ferrer Fabien - Région Occitanie

LA RÉGION INVESTIT POUR OFFRIR AUX JEUNES DES CONDITIONS D'ÉTUDES OPTIMALES

La construction du lycée de Cazères s'inscrit dans un grand plan d'investissement lancé par la Région pour offrir à tous les jeunes d'Occitanie l'accès à une éducation de qualité, dans des établissements innovants, durables et proches de chez eux. Doté de 1 milliard d'euros, ce plan prévoit notamment l'ouverture de **10 lycées neufs d'ici 2022, dont 4 en Haute-Garonne**.

7 nouveaux lycées ont d'ores-et-déjà ouvert leurs portes : Léon Blum à Villefranche-de-Lauragais (2016), Ernest Ferroul à Lézignan-Corbières (2016), Nelson Mandela à Pibrac (2017), Germaine Tillion à Castelnaudary (2017), Olympe de Gouges à Montech (2018), Martin Malvy à Cazères (31) et Simone Veil à Gignac (34). 3 autres seront livrés d'ici 2023 à Gragnague (31), Sommières (30), et Courdonterral (34).

Début 2020, Carole Delga a annoncé que la Région construirait également un nouveau lycée au Sud de Toulouse, à Auterive, à l'horizon 2024 ou 2025. Ce choix résulte des études menées par la Région et le Rectorat qui prévoient l'arrivée, d'ici 2030, de plus de 1 000 lycéen.nes supplémentaires sur le secteur Sud de l'agglomération toulousaine et de la Vallée de l'Ariège.

► PLUS DE 280 M€ DEPUIS 2016 POUR LES ÉTABLISSEMENTS DE HAUTE-GARONNE

Depuis 2016, la Région a réalisé et lancé de nombreux chantiers pour moderniser, rénover et agrandir les établissements de Haute-Garonne. Parmi les chantiers majeurs en cours et à venir :

- Construction du futur lycée de **Gragnague** – 49,5 M€
- Réhabilitation et extension de l'**école nationale d'architecture de Toulouse** - 26 M€
- Restructuration générale du lycée **Hélène Boucher à Toulouse** – 20 M€
- Restructuration générale du lycée **Rive Gauche à Toulouse** – 15,8 M€
- Construction d'une résidence d'hébergement et restructuration de l'accueil du **CREPS de Toulouse** – 10 M€
- Restructuration des ateliers du lycée **Victor Hugo à Colomiers** – 8 M€
- Rénovation du lycée **Bagatelle de Saint-Gaudens** – 3,2 M€
- Rénovation du bâtiment d'administration et des logements de fonction du lycée **Elisabeth et Norbert Casteret, à Saint-Gaudens** – 2 M€
- Réaménagement du pôle sciences et travaux d'économies d'énergies au lycée **Paul Mathou de Gourdan-Polignan** – 2M€
- Mise en accessibilité du lycée **Edmond Rostand à Bagnères-de-Luchon** – 1,5 M€

NOUVEAU : UN CAMPUS CONNECTÉ À SAINT-GAUDENS

Trois nouveaux sites ont été retenus pour accueillir un campus connecté à la rentrée 2020 et accompagnés par la Région Occitanie : Saint-Gaudens (31), Foix (09) et Espalion (12), viennent compléter l'offre des trois sites déjà existants à Cahors (46), Carcassonne (11) et Le Vigan (30). Ces campus connectés offrent les mêmes possibilités que les formations à distance avec comme particularité d'assurer aux étudiants un environnement spécifique : un tiers-lieu de regroupement équipé et en présentiel ainsi qu'un accompagnement de proximité et personnalisé grâce à la présence d'un tuteur méthodologique. Cet enseignement permet également de profiter d'un large catalogue de formations à distance, sous la forme d'un bouquet de licences ou BTS, proposées par les Universités d'Occitanie, mais également des universités d'autres régions ou par le CNED. **À Saint-Gaudens, le tiers-lieu sera localisé dans les locaux mis à disposition par la Région au lycée Bagatelle. La Région soutient ce campus à hauteur de 50 000€ pour l'achat de matériels informatiques et l'acquisition de mobilier pour les espaces de formation et de convivialité.**

CONTACT PRESSE

Laure DUPAU

Attachée de presse

05 61 33 56 06 | 06 40 93 44 11

laure.dupau@laregion.fr

Région Occitanie / Pyrénées-Méditerranée

Toulouse

05 61 33 53 49 | 52 75

Montpellier

04 67 22 80 47 | 81 31

service.presse@laregion.fr

 @presseoccitanie

 @occitanie | laregion.fr

